VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 3/2010

le 17 février 2010

Concerne :
Deuxième édition du Mérite de La Tour-de-Peilz.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En 2010 aura lieu la 2e édition du Mérite de La Tour-de-Peilz.

Cette distinction est attribuée depuis 2008 tous les deux ans aux personnes ou associations s'étant distinguées dans les domaines sportif, culturel, social et économique, sur proposition d'un jury nommé par la Municipalité. Le Mérite se présente sous la forme de quatre prix : féminin, masculin, groupe et dirigeant. Il est doté d'un budget de Fr. 10'000.--. La prochaine cérémonie d'attribution des prix est prévue samedi 13 novembre 2010.

Le Mérite de La Tour-de-Peilz entend honorer les habitants ou associations de la commune ayant obtenu des résultats ou une reconnaissance particulière dans leur domaine d'activité.

Toute proposition de personnes ou associations méritantes est à adresser au Greffe municipal d'ici au 31 mars 2010. Un formulaire ad hoc est téléchargeable sur le site internet de la commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Nicole Rimella Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 11 janvier 2010

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch